



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

centres de lutte contre le cancer

Question écrite n° 52155

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les inquiétudes manifestées par un certain nombre de fédérations et d'unions hospitalières concernant l'impact du coût des médicaments utilisés dans le cadre du traitement du cancer. En effet, elles soulignent que le coût de ces médicaments est particulièrement élevé et a connu une augmentation de 150 % en cinq ans entraînant, pour l'ensemble des hôpitaux publics qui pratiquent la cancérologie, un déficit chronique majeur de leur budget destiné à couvrir les dépenses médicales et pharmaceutiques. Insistant sur le caractère dramatique de cette situation qui les empêche d'assurer efficacement la prise en charge thérapeutique des patients, ces fédérations et unions souhaiteraient que des mesures soient prises pour y remédier. Il la remercie de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52155

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2000, page 5876